

BULLETIN DE LA PREVISION DES PARAMETRES AGRO-HYDRO-CLIMATIQUES DE LA PETITE SAISON DES PLUIES AU SUD TOGO 2025



ANALYSES ET RESULTATS DE LA PREVISION SAISONNIERE 2025

RÉSUMÉ

La prévision saisonnière est le résultat d'un consensus fait autour des sorties des modèles empiriques, dynamiques et les connaissances de la variabilité climatique passée et actuelle.

Les résultats de cette prévision 2025 au Togo montrent les tendances des précipitations de la saison, les écoulements au niveau des différents bassins nationaux de septembre à novembre (SON), les périodes de démarrage et de fin, ainsi que les séquences sèches en début et en fin de saison agricole.

SOMMAIRE

Prévision des paramètres climatiques

Prévision des paramètres agro-climatiques dans le sud du pays (latitude inférieure à 8°N)

Prévision des écoulements pour la période de septembre-Octobre-Novembre (SON) 2025

Recommandations



Prévision des paramètres climatiques 2025

Situation observée

Si l'on considère la période de janvier à juillet, l'année 2025 est déficitaire par rapport à la normale 1991-2020 sur l'ensemble du pays en termes de cumul pluviométrique hormis Tabligbo qui a enregistré un excédent (Figure 1).

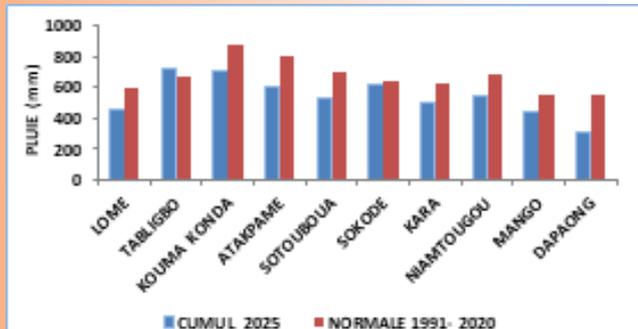


Figure n°1: Cumuls pluviométriques de janvier à juillet 2025 par rapport à la normale 1991-2020 (Janvier à juillet)

Source : ANAMET, 2025

Prévision de cumuls pluviométriques de septembre à novembre

Au cours de la période de septembre, octobre et novembre, le Sud Togo connaîtra une situation pluviométrique normale à tendance déficitaire. La mise à jour dans le Nord du pays prévoit une situation excédentaire à normale dans les Savanes et le Nord de la Kara alors qu'il est attendu dans le sud de la Kara et dans la Centrale, une saison normale à tendance déficitaire. (Figure 2 et tableau N° 1)

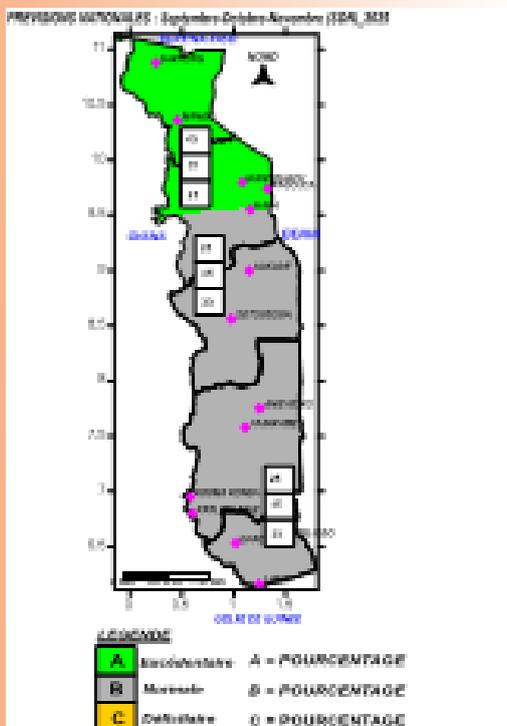


Figure n° 2: Prévision de septembre-Octobre-Novembre_2025 (SON)

Source : ANAMET, 2025

Tableau N° 1 : Normales pluviométriques saisonnières SON (1991-2020)

NORMALES SAISONNIERES (mm)	
STATIONS	Cumuls (mm)
Lomé	194,6
Tabligbo	319,2
Kouma- Konda	493,2
Atakpamé	350,9
Sotouboua	363,6
Sokodé	374,1
Kara	408,1
Niamtougou	458,5
Mango	270,6
Dapaong	279,1

Source : ANAMET, 2025

Prévision des paramètres agro-climatiques dans le sud du pays (latitude inférieure à 8°N)

Dates de début de la saison des pluies (DD)

Critère : La saison démarre, lorsqu'on enregistre au moins 10 mm de pluie en 1, 2 ou 3 jours consécutifs et sans épisodes secs de plus de 10 jours dans les 30 jours qui suivent à partir du 15 août.

Prévision

Il est prévu un démarrage tardif à normal de la saison agricole dans toute la zone bimodale (Figure 3).

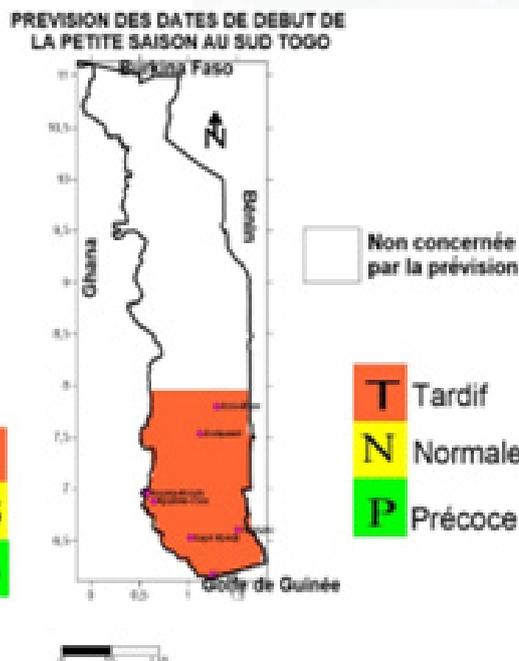


Figure n° 4: Dates de début de la saison agricole 2025

Source : ANAMET, 2025

- **Dates de fin de la saison des pluies (DFS) :**
Critère : la fin de la saison des pluies a lieu à partir du 15 octobre, lorsque le sol capable de contenir 70 mm d'eau disponible est complètement épuisé par une perte quotidienne d'évapotranspiration de 4 mm.

Prévision

Les dates de fin de saison agricoles normales à précoces sont attendues dans les Plateaux et dans la Maritime (Figure 4).

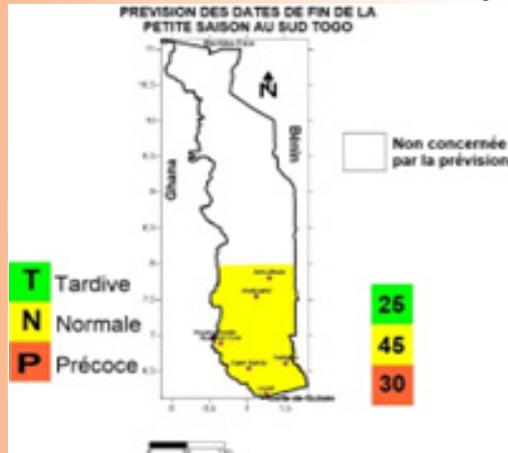


Figure n° 4 : Dates de fin de la saison agricole 2025
 Source : ANAMET, 2025

- **Séquences sèches en début de la saison (SSDS)**

Critère : C'est le nombre de jours secs consécutifs le plus long pendant les 30 jours après la date de début de saison.

Prévision

Les séquences sèches seront probablement longues à normales en début de la saison agricole dans toute la zone (Figure 5).



Figure n° 5 : Séquences sèches en début de la saison agricole 2025
 Source : ANAMET, 2025

- **Séquences sèches vers fin de la saison (SSFS)**

Critère : Les séquences sèches les plus longues vers la fin de la saison (période prenant en compte les phases critiques d'épiaison-floraison et de maturation des cultures), sont déterminées à partir du 30ème jour de l'installation de la saison et jusqu'à la date de fin de la saison.

Prévision

Des séquences sèches normales à longues seront probablement observées vers la fin de la saison agricoles dans la Maritime et dans les Plateaux (Figure 6).

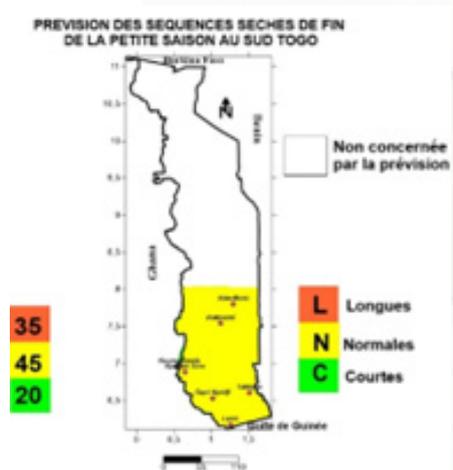


Figure n° 6: Séquences sèches vers fin de la saison agricole 2025
 Source : ANAMET, 2025

Tableau N°2: Normales des paramètres agro-climatiques

	Atakpamé	Anié Mono	Konda	Kpalimé	Tabligbo	Kpédji	Lomé
DDS	15-août	16 au 20 août	15-août	15 au 19 août	18 au 31 août	19-août au 1-sept.	22-août au 11-sept.
DFS	25-oct au 3-Nov.	30-oct. au 9-nov.	18 au 25 nov.	05 au 17-nov.	27-oct.au 11-nov.	25-oct. au 20-nov.	15-oct au 5-nov.
SSDS	8	9	9	8	8	10	9
SSFS	8	10	9	10	13	17	13

Source : ANAMET, 2025

Prévision des écoulements pour la période de septembre-Octobre-Novembre (SON) 2025

A l'issu des analyses croisées pour la période septembre-Octobre-Novembre (SON) 2025 il est attendu :

- des écoulements normaux à déficitaire dans le bassin du Mono ;
- des écoulements normaux à excédentaire dans le bassin du Lac- Togo.

La mise à jour donne une situation excédentaire à normale dans le bassin de l'Oti.

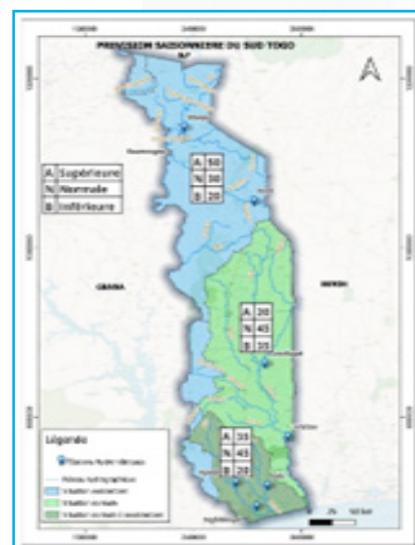


Figure 7 : Prévision des écoulements pour SON.
 Source : DRE, 2025

AVIS ET CONSEILS

I- Recommandations pour la réduction des principaux risques**1) Face au risque d'inondation**

En dépit du caractère globalement normal à déficitaire attendu du cumul de pluies 2025 et avec des écoulements supérieurs à la moyenne attendus dans certains bassins, il n'est pas exclu d'observer des inondations fluviales et même pluviales. Pour atténuer ces risques sur les personnes et les biens, il est recommandé de :

- suivre de près les seuils d'alerte dans les différents cours et plans d'eau ;
- redoubler de vigilance et utiliser des gilets de sauvetages lors des traversées des cours d'eau ;
- renforcer la communication des prévisions saisonnières et la sensibilisation des communautés vulnérables, en impliquant les différentes plateformes de réduction des risques de catastrophes dans la chaîne de communication et de gestion des crises ;
- sensibiliser les populations contre l'occupation anarchique des zones inondables par les habitations, les activités agricoles, d'élevage et de pêche ;
- renforcer la veille et les capacités d'intervention des structures en charge du suivi des inondations, de la réduction des risques de catastrophe et des aides humanitaires ;
- renforcer le curage régulier des caniveaux d'assainissement pour le drainage des eaux ;
- adopter les techniques de conservation du sol notamment la gestion durable des terres et la gestion intégrée de la fertilité des sols ;
- sensibiliser la population sur l'adoption des comportements civiques vis-à-vis des caniveaux et des bassins de rétention d'eau (éviter d'y jeter les ordures ménagères et les déchets).

2) Face au risque de sécheresse

Compte tenu des résultats de la prévision, il est probable d'observer par endroit des déficits hydriques pouvant entraîner des échecs de semis et impacter le développement normal des cultures. Ces déficits hydriques pourraient aussi favoriser la prolifération des insectes ravageurs et autres ennemis des cultures.

Pour prévenir les risques, il est recommandé de :

- anticiper sur les préparations des sols ;
- semer dès les premières pluies utiles ;
- utiliser les variétés à cycle court ;
- choisir les variétés tolérantes aux maladies et aux stress hydriques ;
- éviter de sarcler et d'épandre de l'engrais pendant les pauses pluviométriques ;
- prévoir des irrigations de complément ;
- vacciner les animaux ;
- prévoir la souscription à une police d'assurance agricole ;
- interagir avec les techniciens de la météorologie nationale, des Ministères en charge de l'agriculture, et de l'eau pour des informations spécifiques et les conseils agro-hydrométéorologiques sur les conduites à tenir.

3) Face au risque de maladies

Pour réduire le risque de maladies liées à l'eau (Cholera, paludisme, dengue, fièvre typhoïde, etc.) dans les zones humides ou inondées en particulier, il est

fortement recommandé de :

- sensibiliser la population sur les maladies climato-sensibles et sur les bonnes pratiques d'hygiène sanitaires ;
- vacciner les populations et les animaux ;
- encourager l'utilisation de moustiquaires imprégnées d'insecticide à longue durée d'action (MILDA) et mettre en place des stocks antipaludéens ;
- renforcer les stocks de médicaments dans les zones difficiles d'accès, en cas d'inondations ;
- contrôler la qualité de l'eau et mettre en place des produits de traitement ;
- renforcer les capacités d'intervention des systèmes nationaux de santé et des plateformes de réduction de risques de catastrophes.

4) Face au risque de conflits

Dans les zones où il est prévu des séquences sèches longues pouvant entraîner des déficits de productions agricoles et fourragère, il est recommandé de :

- créer et entretenir les conditions pour une gestion inclusive, non discriminatoire et équitable des infrastructures publiques et des ressources productives, environnementales et socio-économiques ;
- renforcer les capacités de production à la base, en promouvant l'utilisation de stratégies adéquates d'adaptation, d'augmentation des rendements et de résilience des systèmes agro-sylvopastoraux de production ;
- promouvoir les Zones d'aménagement de production bovine (ZAPB) et renforcer les systèmes de gestion des conflits entre éleveurs et agriculteurs
- favoriser la création d'emplois, l'entrepreneuriat privé et promouvoir des activités génératrices de revenus, notamment pour les femmes et les jeunes ;
- développer des infrastructures de base, améliorer les moyens d'existence des communautés et sécuriser les travaux des agriculteurs, éleveurs, pêcheurs.

II- Recommandations pour la valorisation des opportunités de la saison

Au regard du caractère de la saison des pluies, il est recommandé aux agriculteurs, éleveurs, pêcheurs, gestionnaires des ressources en eau, de l'hydro-électricité, de Projets, des ONG et des Organisations Paysannes de :

- adopter les techniques d'amélioration des rendements des cultures, à travers l'utilisation des pesticides homologués et des fertilisants (fumure organique et engrais minéral) ;
- renforcer les dispositifs d'appuis et conseils agricoles et agro-hydro-météorologiques aux producteurs ;
- faciliter l'accès des semences améliorées aux producteurs, notamment celles à cycle court et à hauts rendements ;
- exploiter les eaux disponibles, à travers la promotion de l'irrigation, des cultures de décrue et de l'aquaculture.

Il est recommandé à tous les acteurs d'être attentifs aux mises à jour qui seront faites par l'ANAMET et la DRE.